

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL  
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE  
SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt,

Le lundi 21 septembre 2020,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

**Délibération n° :**

DL 60/2020

**Objet :**

Adhésion du SIOM de la Vallée de Chevreuse et désignation d'un représentant du syndicat à l'association « Club FACE Paris Saclay »

- Mme ARNOULD Laure (suppléante – CCHVC)
- Mme BERT (titulaire – CPS)
- Mme BEAN (titulaire – CPS)
- M. BIZEBARD (suppléant – CPS)
- M. CAHAREL (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire – CPS)
- M. CORDIER (titulaire – CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire – CPS)
- M. DEBRAS (titulaire – CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire – CPS)
- M. DIDIN (titulaire – CPS)
- Mme DUMAS (titulaire – CPS)
- M. ESCANDE (suppléant – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire – CPS)
- Mme GELOT (titulaire – CPS)
- M. GILBON (titulaire – CPS)
- M. GLEIZE (titulaire – CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC)
- M. JEANNOT (suppléant – CPS)
- M. LECLERC (titulaire – CPS)
- Mme MAIMOUN (titulaire – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- M. PROUST (titulaire – CPS)
- M. SAUSSOL (titulaire – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- Mme VALOT (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS)

**Avaient donné pouvoir :**

- M. TRAMONI (titulaire – CPS) a donné pouvoir à Monsieur LECLERC (titulaire – CPS)

**Absents excusés :**

M. AMBROISE (titulaire – CPS) représenté par M. JEANNOT (suppléant – CPS) ; M. BAY (titulaire – CCHVC) représenté par Mme ARNOULD (suppléante CCHVC) ; Mme BERCHON (titulaire – CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire – CPS) représenté par M. ESCANDE (suppléant – CPS) ; M. BERVEILLER (titulaire – CPS) représenté par M. BIZEBARD (suppléant – CPS) ; M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. DOBIGNY (titulaire – CPS) ; Mme HAMON (titulaire – CPS) ; M. LARDIERE (titulaire – CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire – CPS) ; M. MAJEUX titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire – CPS) ; M. PANDZOU (titulaire – CPS) ; Mme PERIS (titulaire – CCHVC)

**Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.**

**Monsieur Jean-Jacques DEBRAS est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

**DATE DE  
CONVOCAION**

Le 08/09/2020

EN EXERCICE : 42  
PRESENTS : 31  
VOTANTS : 32

**Délibération DL60/2020**  
**Adhésion du SIOM de la Vallée de Chevreuse et désignation d'un représentant**  
**du syndicat à l'association « Club FACE Paris Saclay »**

**Le comité syndical,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 5211-9 et L. 5711-1,

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse»,

**Vu** la délibération DL27/2020 du 23 juillet 2020 portant élection du Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

**Vu** la note de présentation,

**Considérant** l'intérêt que présente cette adhésion pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse dans le cadre de son action en faveur de l'insertion socioprofessionnelle,

**Considérant** la candidature de Madame GELOT Sandrine en tant que représentant titulaire,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **Désigne Madame GELOT Sandrine** pour représenter en qualité de titulaire le SIOM de la Vallée de Chevreuse au sein des instances du Club FACE Paris Saclay,
- **Autorise** le Président, Monsieur Jean-François VIGIER, à signer les différents actes nécessaires à l'adhésion du Syndicat à l'association Club FACE Paris Saclay,
- **Accepte** de régler, chaque année, la cotisation relative à cette adhésion, soit pour l'année 2020 : 250 €,
- **Dit** que les crédits correspondants figureront au budget primitif 2020, secteur public en section fonctionnement, article 628 1 concours divers – cotisations.

Fait à Villejust,  
Pour extrait conforme

  
**Le Président**

**Jean-François VIGIER**

Pièce transmise en Préfecture le : **30 SEP. 2020**  
Affichée le : **30 SEP. 2020**

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

### Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL60_2020
Date de la décision:	2020-09-21 00:00:00+02
Objet:	Adhésion du SIOM de la Vallée de Chevreuse et désignation d'un représentant du Syndicat à l'association « Club Face Paris Saclay
Classification matières/sous-matières:	7.10
Identifiant unique:	091-200062321-20200921-DL60_2020-DE

### Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20200921-DL60_2020-DE-1-1_0.xml	text/xml	1078
nom original:		
dl60.pdf	application/pdf	140212
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20200921-DL60_2020-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	140212
nom original:		
note présentation dl60.pdf	application/pdf	62428
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20200921-DL60_2020-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	62428

### Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	30 septembre 2020 à 11h33min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 septembre 2020 à 11h35min11s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	30 septembre 2020 à 11h35min23s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	30 septembre 2020 à 11h40min45s	Recu par le MIAT le 2020-09-30